

**GRAND PROJET DE VILLE DES HAUTS DE GARONNE
GROUPEMENT D'INTERÊT PUBLIC DU GPV
BUDGET 2007**

**CONVENTION DE VERSEMENT
DES PARTICIPATIONS COMMUNAUTAIRES AU BUDGET 2007 DU GIP**

ENTRE :

- la Communauté Urbaine de Bordeaux, représentée par son Président, autorisé aux présentes par délibération n°2007/0547 du Conseil de Communauté du 13 juillet 2007

d'une part,

ET :

- le GIP du GPV des Hauts de Garonne, représentée par son Directeur, autorisé aux présentes, en vertu de règlement du GIP et de la délibération du conseil d'administration en date du 31 octobre 2003

d'autre part,

IL EST ARRÊTÉ ET CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 : OBJET

La présente convention a pour objet de déterminer les conditions de versements des participations financières communautaires au budget du GIP Hauts de Garonne pour l'année 2007.

ARTICLE 2 : PLAN DE FINANCEMENT

Les différentes participations communautaires, dont les montants sont indiqués ci-dessous, sont forfaitaires et non révisables à la hausse.

1. Fonctionnement du GIP Hauts de Garonne 2007 :

Le budget de fonctionnement du GIP Hauts de Garonne hors projet de renouvellement urbain pour l'exercice 2007, s'établit à hauteur de 426.600,00 euros :

Dépenses 2007 (€)		Recettes 2007 (€)	
Fonctionnement GIP	426.600,00	Villes	155.552,10
		CUB	127.890,00
		Conseil Général	23.000,00
		ANRU	48.080,00
		Etat	3.347,90
		FEDER	14.640,00
		CDC	54.090,00
Total des dépenses	426.600,00	Total des recettes	426.600,00

La participation financière de la CUB au titre du fonctionnement pour l'année 2007 est de 127.890,00 euros.

2. Soutien aux études 2007 :

Le budget du GIP Hauts de Garonne concernant le soutien aux études s'établit à hauteur de 541.364,27 euros et est réparti de la manière suivante :

Dépenses 2007 (€)		Recettes (€)	
OPC ALGOE	375.712,57	ANRU	239.641,91
		CUB	69.248,35
		FEDER	45.001,55
		CDC	96.069,11
Etudes conventionnées ANRU, CDC	111.913,23	COMMUNES	19.395,23
		CONSEIL GENERAL 33	24.993,41
		FISAC	24.518,00
Etudes autres	53.738,47	CONSEIL REGIONAL	22.496,71
TOTAL DEPENSES	541.364,27	TOTAL RECETTE	541.364,27

La participation financière de la CUB au titre du soutien aux études pour l'année 2007 est de 69.248,35 euros (45.000,00 euros au titre de l'OPC ALGOE, 18.000,00 euros au titre des études conventionnées et 6.248,35 euros au titre des autres études).

ARTICLE 3 : MODALITES DE PAIEMENT

1. Fonctionnement du GIP Hauts de Garonne 2007 :

La participation financière de la CUB au titre du fonctionnement 2007 d'un montant de 127.890,00 euros sera versée en totalité à la signature de la présente convention.

2. Soutien aux études 2007 :

La participation financière de la CUB au titre du soutien aux études pour l'année 2007 d'un montant de 69.248,35 euros sera versée dans les conditions suivantes :

- pour les études thématiques (24.248,35 euros) : 80 % à la signature de la présente convention et 20 % sur présentation des études réalisées certifiées par le Directeur du GIP,
- pour l'OPC ALGOE (45.000,00 euros) : la totalité de la participation communautaire sera versée à la signature de la présente convention.

Fait à Bordeaux, le

Pour le GIP Hauts de Garonne
Le Directeur,

Pour la Communauté Urbaine de Bordeaux
Le Président,

Etienne PARIN

Vincent FELTESSE